

RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00500
Numéro SIREN : 834 072 456
Nom ou dénomination : A.M.E OUEST - ASCENCEURS MONTES ESCALIERS OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt 2427

A.M.E OUEST

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 avenue du Docteur Joly
BAGNOLES DE L'ORNE
61140 BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE
834 072 456 RCS ALENCON**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2023

L'an 2023,
Le 21 juillet,
A 11 heures,

Les associés de la société A.M.E OUEST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Sont présents :

Monsieur Matthieu FROMONT, titulaire de 500 actions nominatives en pleine propriété,

Monsieur ENZO HUET, titulaire de 100 actions nominatives en pleine propriété,

Monsieur Joël HUET, titulaire de 400 actions nominatives en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame Lucie GILLOT, en sa qualité de Présidente de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la

Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Lucie GILLOT de son mandat de Présidente à compter du 1^{er} août 2023, nomme en qualité de nouveau Président, à compter dudit jour et pour une durée illimitée :

Monsieur Matthieu - Pierre - Maurice FROMONT

Né à 61600 LA FERTE MACE le 30/06/1981

De nationalité française

Demeurant 47 rue Ridrel, 61600 LA FERTE MACE

L'Assemblée Générale prend acte que Monsieur Matthieu FROMONT cessera, de facto, ses fonctions de Directeur Général.

Monsieur Matthieu FROMONT accepte les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

« *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »

Matthieu FROMONT

"Bon pour acceptation des fonctions de Président"

